

QUESTIONS SUR L'ACTUALITE

Questions sur l'actualité

6 décembre 2011- 6h35, 7h35 et 8h35

Editorialiste : Dr Yves Ekoué AMAÏZO,
Radio Africa numéro 1



A retenir

- ✓ 17 ministres des finances à Bruxelles le 29 novembre 2011
- ✓ Le FESF, moins de 1000 milliards d'Euros
- ✓ Traiter avec le FMI et non au cas par cas avec les pays émergents ?
- ✓ Fongibilité et anonymat de la dette mutualisée
- ✓ Mécanisme de tampon pour un fonds mutualisant les dettes au-dessus de 60 %.

Thème en gestation

- ◆ La Cour de Justice de l'Union européenne : Peut-elle sauver la zone euro ?
- ◆ Ville africaine où il fait bon vivre
- ◆ Congrès des économistes africains : lier l'emploi à la croissance retrouvée

Crise de la dette européenne : euro-obligations et conditionnalités ?

Les 17 ministres des Finances de la zone euro étaient tous à Bruxelles le 29 novembre 2011 pour trouver des réponses à un seul problème : rassurer les marchés en stoppant la crise de la dette. Le Fonds européen de stabilité financière (FESF) doté sur papier de 1000 milliards d'Euros (M€) n'atteindrait en fait que 800 et ne permet pas de calmer les marchés financiers. Avec une capacité d'intervention revue à la baisse, le Fonds européen ne peut couvrir le risque de moins de 30 % de la zone, soit en fait que la Grèce alors que l'Italie entre en récession. Il faut donc aller chercher à l'extérieur de l'Union européenne, auprès des pays disposant de réserves. La Chine, les pays pétroliers arabes, quelques pays africains, etc. Encore faut-il que ces derniers soient d'accord !

Pour coordonner tout ceci et éviter des arrangements bilatéraux entre la Chine et la Grèce ou l'Italie par exemple, il est question de faire passer tout ceci par le Fonds monétaire international (FMI). Celui-ci n'a pas de capacité suffisante. Il faut donc le renforcer pour

qu'il vienne en aide aux pays défaillants de la zone euro. Alors, il n'y a pas de choix. Le FMI doit donc aller chercher l'épargne des autres sur le marché international et partiellement aussi auprès des pays. Donc la Chine est incontournable et pourrait faire des prêts au FMI avec des conditionnalités que le FMI pourrait répercuter sur les pays qui bénéficieraient de cet apport d'argent frais.

Mais faut-il prêter à chaque pays européen en solo ? Ne faut-il pas mettre toutes les dettes européennes dans un seul panier et emprunter en commun ? Ou alors faire les deux ? Pour ce faire, l'Union européenne se penche sérieusement sur les diverses options pour créer des euro-obligations, une mutualisation de la dette européenne. Cela signifie que les dettes ne seront plus nominatives. La dette française sera fondue avec les dettes grecques et italiennes, etc. ce qui pourrait être une injustice pour les pays qui ont bien géré et qui devront payer pour ceux qui sont

indisciplinés. Dans le livre vert de la Commission de l'Union européenne, il y a au moins 4 options ouvertes et en discussion : 1. Supprimer les bons de trésor nationaux (emprunts nationaux) et opter pour les euro-obligations avec la garantie des 17 pays de la zone euro ; 2. Ne pas supprimer les emprunts nationaux mais y associer les euro-obligations garanties par la zone euro ; 3. Permettre l'option 2 mais avec une garantie partielle des euro-obligations, ce qui signifie qu'une prise de perte sera autorisée, soit faire porter en partie les actifs irrécouvrables par les acteurs du marché. La Commission de l'Union européenne pourrait alors favoriser des processus de contrôle pour les Etats défaillants et les mettre sous tutelle. Une idée chère à l'Allemagne de Mme Merkel. Enfin, la possibilité de

mutualiser les dettes au-delà des 60 % autorisés uniquement et pour les pays qui n'ont pas encore bénéficié du FESF (fonds de secours) dans un fonds temporaire. Ce fonds disparaîtrait une fois résorbé. Il s'agirait donc d'un mécanisme dynamique de tampon. Encore faut-il que la croissance soit au rendez-vous pour permettre d'éponger cette dette collectivement et sans contreparties. La notion d'anonymat des dettes risque de n'être qu'un vœu pieux car chacun voudra récupérer son droit à imposer sa conditionnalité. Ce qui veut dire qu'il faut mettre sous tutelle administrative les pays défaillants. Alors, après la Grèce, l'Italie, est-ce que l'Espagne et la France accepteront les conséquences des euro-obligations quelles que soient les conditionnalités des pays qui soutiendront le FMI ? YEA.



Contact Africa1
+33 1 55 07 58 07/01
www.africa1.com

E-mail:

info@africa1.com
yeamaizo@amaizo.info

Questions sur l'actualité

La Grande Matinale
Lundi à Vendredi :
6h33, 7h33 et 8h33

Questions sur l'actualité

Une rubrique qui offre une réponse à
chaud des Africains aux Africains.

Cette chronique afrocentrique permet
d'apporter des éclairages originaux,
assurément différents de
l'occidentalo-centrisme ambiant.



Interdépendance africaine

www.amaizo.info

Rubrique
Chronique afrocentrique

[http://amaizo.info/category/
chronique-afrocentrique/](http://amaizo.info/category/chronique-afrocentrique/)